



Choose
FranceTM

DOSSIER DE PRESSE

Sommet Choose France

5^e édition

11 juillet 2022

Versailles

SOMMAIRE

- I DES ANNONCES EXCEPTIONNELLES POUR L'ÉDITION DE JUILLET 2022
- II LE SOMMET CHOOSE FRANCE, UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE À L'AGENDA DES GRANDES ENTREPRISES INTERNATIONALES
- III LA FRANCE CONFIRME SON LEADERSHIP EUROPÉEN EN MATIÈRE D'ATTRACTIVITÉ
- IV FRANCE 2030 : DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS POUR LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS
- V UNE FRANCE COMPÉTITIVE ET INNOVANTE
- VI UN MARCHÉ DU TRAVAIL RÉSILIENT ET OUVERT AUX TALENTS INTERNATIONAUX

I – DES ANNONCES EXCEPTIONNELLES POUR L'ÉDITION DE JUILLET 2022

Les 14 annonces de cette 5e édition du sommet «Choose France» représentent des investissements de 6,7 Mds€ et la création de 4 000 emplois pérennes. Elles confirment l'attractivité de notre pays pour accueillir des projets structurants au niveau européen dans les nouvelles technologies. Plusieurs investissements contribuent à la réindustrialisation de notre pays. La taille du marché français est également un atout majeur pour susciter la création d'emplois par des investisseurs étrangers.

DES PROJETS POSITIONNANT LA FRANCE SUR DE NOUVELLES TECHNOLOGIES ET SECTEURS STRATÉGIQUES

AMADEUS (Espagne) : 800 emplois – 80 M€.
Le groupe Amadeus, leader européen dans la gestion technologique des réservations pour le secteur touristique, continue son expansion en France. Dans le cadre de sa politique d'investissement dans les talents, Amadeus créera 400 emplois en 2022 suivis de 400 emplois additionnels en 2023. 80% de ces emplois seront localisés dans le centre de R&D d'Amadeus à Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes) et 20% à Paris.

**GLOBALFOUNDRIES (États-unis)
et STMICROELECTRONICS (Suisse) :**
1000 emplois - 5,7 Mds€.

Le projet de « mega-fab » porté par STMicroelectronics et GlobalFoundries à Crolles en Isère représente plus de 5,7 Mds € d'investissement, entrainera la création de plus de 1 000 emplois et s'inscrit directement dans l'ambition de France 2030. Ce projet permettra de plus que

doubler la capacité de production en France dans les technologies qui seront au coeur des besoins de nos industries d'ici à 2030 et au-delà et contribuera très significativement à renforcer la résilience industrielle française et européenne en matière d'approvisionnement en composants. Si cette capacité bénéficiera à toute l'industrie européenne, les porteurs s'engagent spécifiquement à travers le projet à mieux approvisionner les clients européens de faibles volumes, notamment les start-up, PME ou ETI qui ont été les entreprises les plus touchées dans la crise actuelle.

Ericsson, Thales et Qualcomm annoncent le 11 juillet une collaboration sur la 5G satellitaire. Le projet commence par des tests au sol en France dans un environnement spatial simulé dès 2022, impliquant notamment des ressources r&d Ericsson France. La majeure partie de l'écosystème spatial européen est basé en France et la 5G satellitaire va apporter une connectivité en tous lieux y compris les zones non couvertes à date par les réseaux terrestres et ce au niveau mondial.

DES PROJETS CONTRIBUANT À NOTRE RÉINDUSTRIALISATION

AKZONOBEL (Pays-Bas) : 35 emplois - 20 M€.

Akzonobel prévoit d'investir sur son site de fabrication de peintures aéronautiques situé à Pamiers (Ariège) et sur son site de production de peintures décoratives situé à Montataire (Oise). A Pamiers, l'entreprise prévoit des travaux pour agrandir le site actuel, accroître la capacité de production de 50% et en faire un site ICPE à autorisation environnementale. Ce projet s'inscrit pleinement dans le contexte actuel où le développement d'avions moins polluants est devenu une priorité pour l'industrie aéronautique. A Montataire, l'entreprise installera une nouvelle unité de production.

COLLINS AEROSPACE / RAYTHEON TECHNOLOGIES (États-unis) – 400 M€.

Sur les 5 prochaines années, Collins Aerospace, société du groupe Raytheon Technologies, prévoit d'investir dans ses sites de production, en R&D, et pour le développement de nouveaux programmes. Aujourd'hui plus de 60 % de sa production en France est exportée dans le monde créant plus de 10 000 emplois indirects au travers de sa chaîne d'approvisionnement en France. En janvier, Collins a déjà annoncé la création de 200 nouveaux emplois en France pour cette année.

GSK (Royaume-Uni) – 48 M€.

GSK France investit dans la R&D en France. Les investissements sont liés aux essais cliniques en cours dans une quinzaine d'indications thérapeutiques et à la mise en place de nouveaux essais ; à leurs études de phase IV et de pharmaco-épidémiologie ; aux dépenses liées à leurs engagements scientifiques et aux dépenses des équipes médicales et opérations cliniques. **La France est le 4^e pays en termes d'investissements en recherche clinique au niveau mondial pour le groupe GSK.**

IVECO (Italie) 60 M€. Iveco Group a lancé un important plan d'investissement destiné aux sites de ses marques IVECO BUS et HEULIEZ en France. Développée dans les centres R&D du groupe en France, c'est à Rorthais (Deux-Sèvres) que sera produite une gamme renouvelée de bus électriques. Le site d'Annonay (Ardèche) travaillera à l'hybridation et à l'amélioration du rendement énergétique des autobus urbains, dont les versions au biométhane. Le site de Vénissieux (Rhône) accueillera le premier banc d'essai pour la validation d'autobus électriques et à hydrogène.

KSB (Allemagne) : 20 emplois - 13,3 M€.

Cette entreprise, spécialisée en pompes pour l'industrie des boissons fraîches, annonce une extension du site de Séquedin (Nord) en banlieue de Lille. Le site compte aujourd'hui 150 salariés et réalise 80% de son CA à l'export.

TRENITALIA (Italie) : 100 emplois - 273 M€.

Premier transporteur ferroviaire alternatif de voyageurs en France, Trenitalia France est une filiale du groupe Trenitalia, première entreprise italienne du transport de voyageurs, elle-même filiale de la société d'Etat Ferrovie dello Stato Italiana, troisième opérateur ferroviaire européen avec un chiffre d'affaires de plus de 12 milliards d'euros. Pionnier de l'ouverture à la concurrence en France sur le marché en open access et sur les lignes transfrontalières, le Groupe va créer 100 emplois directs et de nombreux emplois indirects.

VINFAST (Vietnam) : 350 à 400 emplois - 8 M€.

Après avoir établi son siège français à Paris en 2021, VinFast, la première entreprise automobile vietnamienne, prévoit d'ouvrir 25 showrooms et ateliers dans toute la France. Entre 350 et 400 nouveaux emplois sont attendus d'ici 2023. VinFast est un membre de Vingroup - la plus grande société privée du Vietnam. L'entreprise prévoit d'entrer sur le marché européen avec 2 crossovers électriques, VF 8 et VF 9, et a récemment lancé officiellement sa campagne de réservation en Europe.

VORWERK (Allemagne) : 74 emplois - 57 M€.

Fabriquant du Thermomix® à Cloyes-sur-le-Loir (Eure-et-Loir), Vorwerk a décidé d'augmenter ses capacités de production et de renforcer l'intégration de sa chaîne de valeur en Eure-et-Loir avec l'ouverture d'un nouveau site de production à Donnemain-Saint-Mamès (Eure-et-Loir). Cet investissement dans l'agglomération de Châteaudun permet la création de 74 nouveaux emplois, tout en relocalisant en France une partie de la chaîne de valeur du Thermomix®. Cet investissement s'ajoute à l'annonce de l'année dernière d'un plan de développement commercial en France avec 850 ouvertures de postes.

ZAMBON (Italie) : 20 M€.

Lauréat de l'AAP France Relance Relocalisation en octobre 2021, le groupe chimique et pharmaceutique italien a déjà investi en France depuis 2019 avec la création de près de 50 emplois. Zambon poursuit ses investissements avec le lancement d'un plan d'investissement 2024 - 2028 qui prévoit la construction à Avrillé (Maine-et-Loire) d'un nouveau site de production pilote, le renforcement de ses capacités de production, le doublement de ses laboratoires de R&D et du contrôle qualité avec la création concomitante d'emplois qualifiés. Il prévoit également d'agir sur l'impact environnemental (usine à énergie solaire ; nouveau traitement des eaux usées avec 80 % d'eau de récupération ; unité de cogénération ou de trigénération).

DES PROJETS MARQUANT LE POTENTIEL DU MARCHÉ FRANÇAIS

FEDEX (États-unis) : 1 200 emplois.

Federal Express, l'une des plus grandes entreprises d'express au monde, annonce la création de 1 200 postes permanents à Roissy (Val-d'Oise) en France. Présent depuis 38 ans en France, FedEx est un acteur clé du secteur de la logistique et du transport et fait partie intégrante de l'économie française.

ACCENTURE (Irlande) : 500 emplois.

Accenture annonce l'ouverture prochaine d'un nouveau site pour son centre de développement et d'innovation technologique à Brest (Finistère) avec la création de 500 emplois d'ici trois ans dans la région. Cette décision s'inscrit dans la stratégie de renforcement de l'ancrage économique local d'Accenture et de son impact social sur le territoire français, à travers une démarche partenariale avec les acteurs locaux. L'ouverture du nouveau site contribuera au dynamisme économique de la Bretagne et au développement des expertises technologiques et métier grâce aux opportunités de formation et d'évolution professionnelle qui seront proposées aux talents au niveau régional. Le centre permettra aux entreprises de la région et d'ailleurs d'innover et d'enrichir leurs activités à l'aide des dernières technologies (Intelligence artificielle, Cloud, Machine Learning, métavers, etc.) – de la conception des solutions à leur déploiement à grande échelle.

RANDSTAD (Pays Bas) : 7 000 emplois.

Randstad, acteur majeur de l'emploi en France, recrute 7 000 collaborateurs et collaboratrices en CDI-Intérimaire, d'ici fin 2022. Les postes sont à pourvoir sur tout le territoire, dans les secteurs d'activité de l'industrie, du transport-logistique, du BTP et du tertiaire. Ces postes sont accessibles aux débutants comme aux candidats disposant déjà d'une expérience professionnelle.

II - LE SOMMET CHOOSE FRANCE, UN RENDEZ-VOUS DÉSORMAIS INCONTOURNABLE À L'AGENDA DES GRANDES ENTREPRISES INTERNATIONALES

1 - Un sommet devenu un rendez-vous attendu

Le Président de la République organise, depuis janvier 2018, un rendez-vous annuel dédié à l'attractivité de la France. Lieu de rencontre privilégié entre les investisseurs étrangers, l'exécutif français et les principales entreprises françaises, le Sommet «**Choose France**» présente, détaille et explique aux grandes entreprises internationales les réformes menées pour favoriser l'activité économique sur notre territoire. Lors de «**Choose France**», sont organisés des formats de rencontres ad hoc pour les participants : entretiens bilatéraux avec les ministres et les administrations, rencontre des principaux acteurs de l'environnement des affaires en France, ateliers thématiques autour des grandes transformations économiques et les réformes engagées par le gouvernement français.

Lors de chaque édition des sommets «**Choose France**», près de 400 entretiens bilatéraux se tiennent entre le Président de la République, les membres du gouvernement et les dirigeants d'entreprises étrangères et françaises pour échanger sur leurs projets d'investissement en France.

Cette édition «**Choose France**» va rassembler plus de 180 CEO étrangers de 43 nationalités différentes.

Tous les secteurs d'activité sont représentés, avec notamment le secteur de la santé (21 entreprises), le secteur de l'automobile, l'aérospatial et le naval (22 entreprises), le secteur de la finance et l'assurance (22 entreprises), le secteur des logiciels, services tech et télécoms (19 entreprises), le secteur des produits de consommation (14 entreprises).

2 - Un sommet aux retombées concrètes pour l'investissement et l'emploi dans tous les territoires

Preuve de cette attractivité persistante, et croissante, de notre économie : au cours des cinq éditions de «**Choose France**». Près de 80 annonces d'investissement ont été effectuées par des grands groupes internationaux. Ces projets représentent des investissements de plus de 12 Mds € et la création de 21 000 emplois pérennes sur le territoire français.

Les investissements internationaux créent des emplois sur l'ensemble du territoire français. Toutes les régions métropolitaines sont destinataires des projets annoncés dans le cadre de «**Choose France**». Bien qu'une grande partie se dirige vers l'Île-de-France, certaines régions ont aussi attiré un nombre significatif de projets comme les Hauts-de-France (14% des projets annoncés) et le Grand Est (11%).

La France championne d'Europe pour l'accueil de projets industriels et innovants. Les projets industriels sont majoritaires parmi les annonces réalisées aux différentes éditions du sommet «**Choose France**», ils représentent 56% des projets, illustrant la reconnaissance à l'international de la qualité du fabriqué en France. La R&D correspond aussi à une part substantielle des projets annoncés : 38%. Ces résultats confirment l'attractivité de la France pour ces fonctions à forte valeur ajoutée : la France était la première destination européenne pour l'accueil de projets industriels et en R&D en 2021.

L'attractivité de la France est multisectorielle. Les annonces des investisseurs à «**Choose France**» illustrent la diversité des secteurs pour lesquels la France dispose d'un savoir-faire unique et reconnu internationalement. Ces investissements concernent notamment des secteurs stratégiques comme celui de la santé (20% des projets), plusieurs entreprises internationales de premier plan ont annoncé des investissements conséquents dans ce secteur, signe de la forte reconnaissance de l'expertise française dans le domaine médical. Les projets sont aussi nombreux dans l'agroalimentaire (17% des projets annoncés) et dans les logiciels et prestations informatiques (12%).

La France, une économie ouverte. Les projets annoncés à l'occasion des sommets «**Choose France**» proviennent d'entreprises localisées dans un très grand nombre de pays : 15 nationa-

lités sont représentées. Les États-Unis et l'Allemagne sont les principaux pays d'origine.

Pour citer quelques exemples :

Dans le service aux entreprises, on dénombre près de 20 M€ investis et plus de 28 500 emplois créés ou maintenus.

- Fedex (États-Unis) : 20 M€ d'investissement en Île-de-France.
- Manpower (États-Unis) : 1000 emplois créés temps-plein et 6 000 CDI créés sur l'ensemble du territoire. En 2022, 16 000 emplois CDI et 600 emplois créés pour Manpower Group.

Dans les équipements électriques et électroniques, ce sont près de 80 M€ investis pour un peu plus de 1200 emplois créés ou maintenus.

- Ericsson (Suède) : 300 emplois créés en Île-de-France.
- Vorwerk (Allemagne) : 40 M€ d'investissement et 850 emplois créés sur l'ensemble du territoire.

Dans la santé, ce sont plus de 3 Mds € investis et plus de 1 800 emplois créés ou maintenus.

- Astra Zeneca (Royaume-Uni) : 500 M€ d'investissement et 120 emplois créés dans les Hauts-de-France et en région Grand Est.
- Becton Dickinson (États-Unis) : 176 M€ d'investissement et 50 emplois créés en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Merck (Allemagne) : 175 M€ d'investissement et 500 emplois créés en Nouvelle-Aquitaine et région Grand Est.

Dans les matériels de transport, près de 2,5 Md€ investis pour plus de 3 800 emplois créés ou maintenus.

- Envision (Japon / Chine) : 2 Mds € d'investissement et 25 00 emplois créés d'ici 2030 dans les Hauts-de-France.
- Toyota (Japon) : 400 M€ d'investissement et 1200 emplois créés dans les Hauts-de-France.

Dans les prestations informatiques, un peu plus de 1,6 Md € investi et 634 emplois créés ou maintenus.

- SAP (Allemagne) : 750 M€ d'investissement et 34 emplois créés en région Sud, Île-de-France et Normandie.
- Equinix (États-Unis) : 750 M€ d'investissement sur trois ans et création de 165 emplois en région Ile-de-France.

Dans l'agroalimentaire, plus de 1,5 Md € investi pour plus de 2 000 emplois créés ou maintenus.

- Mars (États-Unis) : 155 M€ d'investissement et 20 emplois créés en région Grand Est, Hauts-de-France et Occitanie.
- Mondelez (États-Unis) : 57 M€ d'investissement et 20 emplois créés en Nouvelle-Aquitaine et dans les Hauts-de-France.

- CCEP (Coca-Cola), Royaume-Uni : 500 M€ d'investissement et 46 emplois créés dans les Hauts-de-France.

Dans l'industrie chimique, cosmétique, plasturgie et autres industries, plus de 1,5 Md € investi et près de 800 emplois créés ou maintenus.

- Norske Skog (Norvège) : 260 M€ d'investissement et 50 emplois créés en région Grand Est.
- BASF (Allemagne) : 300 M€ d'investissement et 60 emplois créés dans la région Grand Est.
- Eastman (Etats-Unis) : 850 M€ d'investissement et 350 emplois créés dans la région Normandie.

Dans les services aux particuliers, 950 M€ investis et plus de 7 000 emplois créés ou maintenus.

- Zalando (Allemagne) : 300 M€ d'investissement et 2000 emplois créés.
- Ikea (Suède) : 650 M€ d'investissement sur les trois prochaines années.
- Alsea (Mexique) : 80 M€ d'investissement et 1 500 emplois créés entre 2022 et 2026, ainsi que 20M€ dans le réseau de franchises et partenaires stratégiques, sur l'ensemble du territoire.

III – LA FRANCE CONFIRME SON LEADERSHIP EUROPÉEN EN MATIÈRE D'ATTRACTIVITÉ

Selon les derniers résultats du baromètre EY, la France est le pays le plus attractif d'Europe pour la 3^e année consécutive avec 1 222 projets d'investissements recensés en 2021, soit une hausse de 24% par rapport à l'année 2020. A titre de comparaison, les projets n'ont crû que de 2% au Royaume-Uni et ont baissé de 10% en Allemagne, principaux concurrents de l'Hexagone en Europe. La France connaît donc une capacité de rebond beaucoup plus importante que dans le reste de l'Europe avec un niveau record en matière de projets d'investissement quand le nombre de projets dans l'Union est en dessous de son niveau de 2019. Elle confirme qu'elle est une valeur refuge pour les investisseurs étrangers.

Ces bons résultats témoignent de la dynamique observée par les chiffres publiés dans le «**Bilan de l'investissement international créateur d'emplois**» de Business France en mars dernier qui relevaient qu'en 2021, la France avait accueilli **1 607 projets d'investissement** (+32 % par rapport à l'année 2020) qui avaient permis la création ou le maintien de 45 008 emplois (+30% par rapport à 2020).

La France conserve la 1^{re} place du classement européen des projets manufacturiers, avec

482 projets, devant le Royaume-Uni (145 projets) et l'Allemagne (106 projets) - cf. *baromètre EY, 2022*.

Les projets industriels représentent 29 % des projets internationaux en France et 34 % des emplois associés, selon le dernier Bilan de l'investissement international créateur d'emplois de Business France.

La France conserve également la 1^{re} place dans l'accueil des activités de R&D (cf. *baromètre EY, 2022*). 61 % des investisseurs internationaux jugent la France plus attractive que les autres pays en matière de facteurs technologiques et 50 % prévoient d'augmenter leurs activités de R&D en France dans les trois prochaines années

Les projets d'investissement international profitent à l'ensemble du territoire. Les entreprises sous contrôle étranger sont présentes et créent de l'emploi dans l'ensemble des régions de France. L'attractivité économique de la France s'exprime à la fois au sein de grandes métropoles régionales, mais aussi dans les agglomérations de taille plus modeste puisque 43 % des investissements en 2021 se localisent dans des agglomérations de moins de 200 000 habitants.

Etude Kantar pour Business France

Business France s'est associé à Kantar Public pour interroger un panel de décideurs économiques étrangers sur leur perception de l'attractivité de la France. Au total, 701 cadres dirigeants d'entreprise d'au moins 200 salariés, d'Allemagne, du Royaume-Uni, de Suisse, des Etats-Unis, du Canada, de la Corée et du Japon, ont été sondés sur la période du 10 au 20 mai dernier.

Il en ressort que pour 69% d'entre eux, l'attractivité de la France s'est améliorée ces 5 dernières années et 74 % d'entre-eux considèrent qu'elle va encore s'améliorer dans les prochaines années.

87 % des investisseurs internationaux évaluent que la fiscalité en France s'est allégée au cours des 5 dernières années.

46% des investisseurs étrangers qui ont déjà investi en France, l'ont fait en raison de la qualité des services offerts par les pouvoirs publics pour accompagner l'implantation. Cet accompagnement est la 1^{re} raison pour laquelle les investisseurs étrangers ont envisagé ou choisi la France.

Une Team France Invest pour mieux détecter et accélérer les projets des investisseurs internationaux en France.

En 2021, le partenariat entre Business France et les Agences régionales de développement économique (ARD) s'est traduit par la diffusion aux régions françaises de plus de 1 900 projets, la remise aux investisseurs étrangers de plus de 1 200 offres territoriales d'implantation et l'organisation conjointe de plus de 110 opérations de promotion des territoires à l'étranger.

La Team France Invest a mis en place les outils nécessaires à une coordination optimale de ses actions afin de renforcer l'efficacité de la prospection et du support aux projets. Cela se traduit par une mobilisation renforcée des partenaires publics de l'attractivité pour mieux informer les investisseurs internationaux **notamment sur les opportunités d'investissement en France dans des secteurs stratégiques et à forte valeur ajoutée**. La direction générale du Trésor participe à cette mission en apportant un appui au réseau international en matière de prospection et de promotion.

La Team France Invest opère avec une approche sectorielle ciblée, avec l'implantation des projets dans les filières stratégiques des différents plans nationaux de relance ou de réindustrialisation (France Relance, stratégies d'accélération et France 2030). Pour ce faire, 22 segments prioritaires ont été identifiés.

22 SEGMENTS PRIORITAIRES		
Hydrogène décarboné	Décarbonisation de l'industrie	Alimentation durable et favorable à la santé
Recyclabilité, recyclage et réincorporation de matériaux recyclés	Cloud	Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique
Solutions pour la ville durable et bâtiment innovant	Cybersécurité	Maladies infectieuses et émergentes
Batteries pour véhicules électriques	Technologie quantique	Santé digitale
Produits biosourcés et biotechnologies industrielles, carburants durables	Intelligence artificielle	Biothérapie et bioproduction de thérapies innovantes
Digitalisation et décarbonisation des mobilités	(Nano)-électronique	Enseignement et numérique
Technologie avancées pour les systèmes énergétiques	5G et futures technologies de réseaux de télécommunications	Industries culturelles et créatives
Filière nucléaire		

IV – FRANCE 2030 : DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS POUR LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS



L'enjeu 2030 : attirer des investissements étrangers au service de notre stratégie économique et au bénéfice des territoires.

France 2030 ambitionne donc de transformer durablement les secteurs clés de notre économie par la recherche, l'innovation et l'investissement industriel. Il vise aussi à positionner la France, non pas seulement en acteur, mais bien en leader de l'économie de demain, tout en faisant le pari d'investir sur des projets sans impact négatif sur l'environnement.

Pour ce faire, 10 objectifs sociétaux sont fixés autour de trois enjeux majeurs : mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde. Ces objectifs portent tant sur la décarbonation de nos modes de production (énergie, industries, transports), que sur l'amélioration de la qualité de vie (alimentation, santé, culture) ou sur l'approfondissement de nos connaissances (espace, grands fonds marins).

Ces 10 grands objectifs s'appuient sur 6 leviers transversaux (matières premières, composants, technologies numériques, talents et financement de l'innovation, développement d'écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation), indispensables à l'atteinte de cette ambition. **De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.**

France 2030 prend le parti-pris de miser sur les acteurs émergents. Il capitalise sur l'exceptionnel dynamisme de l'écosystème français d'in-

novation, et notamment les start-ups et PME innovantes, vivier de La French Tech.

C'est pourquoi France 2030 consacrerait la moitié des crédits nouveaux aux acteurs émergents. Une enveloppe sera notamment consacrée à l'investissement au capital des start-ups technologiques et des champions de demain.

Inédit par son ampleur : au total, ce sont plus de 50 milliards d'euros qui seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence en maîtrisant les technologies numériques, en soutenant les talents et en finançant la croissance des start-ups et des entreprises innovantes.

Mis en œuvre collectivement et pensé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques.

France 2030 est déjà une réalité : quelques mois après son lancement, France 2030 a commencé à se déployer, avec de premiers appels à projets lancés dans de nombreux domaines – micro-lanceurs, hydrogène, robotique, métaux. Cette dynamique va encore s'amplifier dans les prochaines semaines.

Plus d'informations : france2030.gouv.fr

V – UNE FRANCE COMPÉTITIVE ET INNOVANTE

Un vaste programme de réformes, à l'œuvre depuis 2017 et accéléré pour accompagner la sortie de crise, a permis à la France de se transformer et de simplifier la vie des entreprises autour d'axes structurels pour leur compétitivité : réduction de la fiscalité pour soutenir l'investissement et l'innovation, simplification des normes applicables, modèle social plus flexible.

1 - La fiscalité des entreprises a été considérablement allégée depuis 2017 pour encourager les investissements et faciliter la relance économique.

- Réduction progressive de **l'impôt sur les sociétés** : de 33 % à 25 %.
- Allègement massif et pérenne des **impôts de production** : 20 Md€ sur la période 2021-2022 dans le cadre de France Relance (puis 10 Mds € par an).
- Pérennisation du **Crédit d'impôt recherche (CIR)**, dispositif phare qui permet de déduire fiscalement les dépenses de R&D à hauteur de 30 % jusqu'à 100 M€ de dépenses, puis de 5 % au-delà.
- Transformation depuis 2019 du **Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)** en un **allègement pérenne des cotisations sociales d'assurance maladie** qui a permis de concourir à la baisse du coût du travail en France.

2 - La transformation du modèle social français a permis de gagner en flexibilité et en compétitivité, grâce aux ordonnances Travail de 2017.

- **Cadre simplifié**, sécurisé et prévisible pour le licenciement économique et la rupture du contrat de travail.

- **Dialogue social facilité** pour une négociation au plus proche des besoins des salariés et des entreprises, grâce à la création d'une instance unique d'information et de consultation des salariés (Comité social et économique) venant fusionner trois instances préexistantes.
- **Davantage de flexibilité** pour l'employeur afin de favoriser la préservation de l'emploi (ajustement de la rémunération et du temps de travail dans le cadre d'un accord de performance collective, amélioration du dispositif d'activité partielle pour faciliter la relance économique...)

La rénovation du modèle social a été complétée par un arsenal de **dispositifs en faveur de l'emploi, de la formation et de l'apprentissage**, afin d'adapter les compétences des salariés aux évolutions du marché du travail et aux nouvelles technologies de production tout en stimulant les recrutements.

- **Réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage** (Plans d'investissement dans les compétences)
 - Investissements massifs : 15 Md€ (PIC 2018), 1,4 Md€ (PIC 2021), 2,5Md€ (France 2030).
 - Objectif fixé en 2018 de formation de 2 millions de personnes sous 5 ans.

- **Stimulation de l'emploi des publics fragiles :**
 - Emplois francs : Jusqu'à 15 000 € pour l'embauche de salariés habitant dans des quartiers prioritaires.
 - Apprentis : jusqu'à 8 000 € par employé.
 - Triplement des moyens consacrés aux jeunes (9 Mds €).
- **Réforme de l'assurance-chômage :**
 - Allègement pérenne des cotisations sociales d'assurance maladie qui permet une baisse du coût du travail pour les rémunérations inférieures à 3 886 € bruts/mois.
 - Transformation de l'assurance chômage et de l'aide aux demandeurs d'emploi qui incite au retour à l'emploi et à l'embauche en CDI.
- **Welcome to La French Tech :** un service de Business France dédié à l'information des acteurs internationaux de la French Tech concernant leur installation en France.
- **Une sécurité sociale de qualité :** accessible à tous, continuité des droits acquis avec 74 conventions bilatérales et accords de sécurité sociale.
- **Une fiscalité personnelle attractive :** un régime fiscal des impatriés d'une durée maximale de 8 ans, exonération pouvant aller jusqu'à 50% de la rémunération totale. 126 conventions fiscales afin d'éviter la double imposition.

Un enseignement international en plein essor. Plus de 550 programmes internationaux et 18 langues enseignées.

3 - Un écosystème attractif pour les talents internationaux :

- **Passeport talent :** titre de séjour valable jusqu'à 4 ans renouvelable, la famille accompagnante étant éligible au même titre autorisant le conjoint à travailler en France.
- **Le dispositif French Tech Visa :** des procédures dédiées aux talents de la Tech (salariés, startpers, investisseurs) leur permettant d'obtenir le Passeport talent.

4 - La simplification de l'environnement administratif des entreprises leur permet d'accélérer leurs implantations, stimuler la création d'emplois et favoriser l'innovation.

Un choc de simplification a été mis en œuvre, avec les lois PACTE, ESSOC et ASA :

- Regroupement des anciens seuils sociaux sur trois niveaux (11, 50 et 250 salariés).
- Consécration du droit à l'erreur.

- Meilleure articulation des procédures administratives pour accélérer et sécuriser l'implantation des projets industriels.
- Mise à disposition de sites industriels clés en main, qui offrent aux investisseurs des délais raccourcis et mieux maîtrisés pour implanter une nouvelle usine grâce à l'anticipation des procédures administratives relatives à l'urbanisme, à l'archéologie préventive et à la protection et la préservation de l'environnement.

luer et à s'enrichir de données complémentaires dans l'objectif constant d'aider et d'accélérer la prise de décision des investisseurs. Le réseau international Business France et ses correspondants régionaux restent mobilisés pour soutenir et accompagner ces projets d'investissement.

Les sites clés en main en deux clics : un outil à destination des investisseurs pensé par Business France et la Banque des territoires

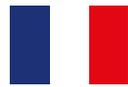
En janvier 2020, le gouvernement français a lancé le dispositif inédit Sites Industriels Clés en Main identifiant une centaine de sites rapidement disponibles en raison de l'anticipation des procédures et des études relatives à l'urbanisme, à l'archéologie préventive et à l'environnement. Ces sites s'inscrivent, par ailleurs, dans des écosystèmes compétitifs et attractifs pour les entreprises.

Les sites clés en main disposent désormais d'un outil numérique dédié permettant aux investisseurs de localiser les sites immédiatement disponibles pour leur projet d'implantation en France.

Ce module cartographique, en accès libre, propose une information détaillée sur le foncier industriel disponible, les services associés sur site (utilités, bâtiments...) et à proximité (grands équipements, instituts de recherche...). Les filtres cumulatifs facilitent la recherche et suggèrent ainsi les lieux d'implantation répondant aux besoins du projet d'investissement.

La Dataviz Sites Clés en Main est appelée à évo-

Choose
FranceTM



Contacts presse

Rhizlane BOUACHRA

+ 33 6 48 41 44 01

Séverine DE CARVALHO

+ 33 6 82 23 69 12